

Devenez sentinelle!

Avec 41% d'espèces menacées sur Terre, les amphibiens sont la classe de vertébrés la plus en danger selon la liste rouge de l'UICN.

En Europe, toutes les espèces d'amphibiens sont protégées.

Par leur simple présence, ils sont garants de la santé de nos écosystèmes naturels et de la biodiversité. Ils font partie de ce qu'on appelle les « espèces bio-indicatrices », car ils sont très sensibles aux polluants environnementaux et aux perturbations de l'habitat.

Par ailleurs, certaines avancées concernant l'asthme, les maladies de la peau ou encore certains cancers s'appuient sur leurs propriétés biologiques.

Chaque année, au printemps, dès que les températures se réchauffent, nos amphibiens quittent les forêts d'hivernage pour venir se reproduire à l'endroit qui les a vu naître : les zones humides.

Puis, en automne, lorsque les températures diminuent, ils regagnent leurs zones d'hibernation.

Lors de ces déplacements, souvent nocturnes et massifs, beaucoup se heurtent à un obstacle majeur : nos routes. En quelques nuits seulement, des centaines d'individus peuvent être écrasés, fragilisant durablement les populations locales.



Pourtant des solutions efficaces existent pour limiter ces impacts : passage à faune (« crapauducs » ou « batracoducs »), filets de récupérations (« crapaudromes »), fermetures nocturne de route, panneaux de ralentissement etc...

Afin d'agir et de coordonner au mieux les actions de mise en sécurité des traversées de route, il est indispensable d'identifier précisément les zones à enjeu.

C'est là que vous pouvez intervenir ! En tant qu'habitants, élus, usagers de la route ou promeneurs, vous êtes les mieux placés pour repérer les zones à risque.

Devenez nos sentinelles ! Signalez-nous les zones d'écrasement que vous connaissez à l'adresse **pbarrier@deodatie.com** ou par téléphone, au **03.29.56.88.64**. Si vous disposez d'une carte ou d'une localisation précise, c'est encore mieux !

Un questionnaire en ligne est également disponible ici :
<https://forms.gle/ZvnAAbuCsyESpfc9>

Des sites et applications existent également afin d'agréments les bases de données existantes. Rendez-vous sur : **<https://www.faune-france.org>** ou téléchargez l'application « **NaturaList** » sur votre téléphone et contribuez à l'avancée des connaissances par votre participation !

